

# Maîtriser la Comptabilité M57 : Fondamentaux et pratiques pour les collectivités

## Public :

Agents comptables et gestionnaires financiers  
Responsables budgétaires et directeurs financiers  
Contrôleurs de gestion et agents en charge de l'analyse budgétaire  
Elus et collaborateurs souhaitant mieux comprendre la M57

## Prérequis :

Notions de base en comptabilité publique ou générale  
Connaissance des mécanismes budgétaires simples (budget primitif, DM)

## Durée :

2 jours (14 heures)

## Objectifs pédagogiques :

**A l'issue de la formation, le participant sera capable de :**

Comprendre le cadre juridique et institutionnel de la M57.  
Identifier les différences avec les autres instructions comptables (M14, M52, M4...).  
Élaborer et exécuter un budget local conforme à la M57.  
Produire et analyser les écritures comptables et budgétaires.  
Réaliser les opérations de fin d'exercice et affecter le résultat.

## Programme :

---

### Fondements et mise en œuvre budgétaire

#### Le cadre de la M57

- Origine et objectifs de la réforme comptable
- Les différences avec les anciens référentiels (M14, M52, M4, etc.)
- Les principes de sincérité, d'universalité et d'équilibre budgétaire
- Les obligations de transparence et de pilotage financier

#### Les principes budgétaires et comptables

- Comptabilité générale appliquée aux collectivités : bilan, compte de résultat, annexe
- Comptabilité budgétaire : autorisations de dépenses et recettes, nomenclature par nature et fonction
- Articulation entre comptabilité générale et comptabilité budgétaire

## **Élaboration du budget**

- Contenu et structure du budget primitif
- Décisions modificatives et budget supplémentaire
- Présentation des autorisations budgétaires et crédits votés
- Étude de cas : construction d'un budget M57 simplifié

## **Exécution, clôture et cas pratiques**

### **L'exécution du budget**

- Rôle et responsabilités de l'ordonnateur et du comptable public
- Processus d'engagement, de liquidation, de mandatement et de recouvrement
- Suivi de la consommation des crédits et gestion des reports
- Cas pratique : traitement d'une dépense de fonctionnement et d'investissement

### **La clôture de l'exercice**

- Résultat budgétaire et résultat comptable : définitions et calculs
- Écritures de fin d'exercice : amortissements, provisions, restes à réaliser
- Affectation du résultat et équilibres budgétaires
- Cas pratique : élaboration d'un compte administratif simplifié

### **Les spécificités de la M57**

- La comptabilité semi-budgétaire : principes et fonctionnement
- La codification fonctionnelle et ses applications pour l'analyse financière
- Lecture et interprétation des états financiers produits sous M57

### **Études de cas et mise en pratique**

- Simulation de l'élaboration d'un budget complet
- Réalisation d'écritures courantes et de fin d'exercice
- Analyse d'états financiers : comment interpréter les résultats et communiquer auprès des élus
- Échanges d'expériences entre participants

## **Méthodes pédagogiques :**

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation pratiques

Études de cas concrets issus des pratiques des collectivités

Exercices guidés sur la construction d'un budget et les écritures de clôture

Échanges interactifs et retours d'expérience

Supports pédagogiques (schémas, fiches pratiques, modèles d'écriture) remis aux participants

Encadrement par un formateur expert en finances locales et comptabilité publique

## **Modalités d'inscription :**

L'inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

### **Modalités d'évaluation :**

Le participant doit s'auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.